



Ouverture supplementaire dans sous sol

Par **ced07**, le **03/10/2011 à 12:43**

Bonjour, j'ai voulu ajouter 2 ouvertures dans mon sous sol mais le conducteur des travaux a refusé soit disant que les plans ne sont pas modifiable et le constructeur m'a même envoyé un recommandé que je ne pouvez faire des changements de plans et qu'il fallait 1 permis de construire et que la demande d'un permis aller faire arrêter les travaux je suis donc aller faire une demande en mairie malgré le recommandé et le permis a été accepté aujourd'hui je voudrais rajouter les 2 fenêtres au sous sol avant que le façadier ne passe n'est ce que le constructeur est obligé d'accepter le rajout des ouvertures puisque j'ai eu le permis de construire merci de m'aider

Par **mimi493**, le **03/10/2011 à 15:39**

Il faut signer un avenant au contrat avec évidemment modification du prix.

Par **ced07**, le **03/10/2011 à 21:11**

le rajout des fenêtres et l'achat des fenêtres je le fait moi même

Par **mimi493**, le **03/10/2011 à 21:50**

Alors attendez la réception de la maison, parce que le constructeur ne va pas accepter que

vous fassiez du travail vous-même en même temps que lui (problème d'assurance notamment)

Par **ced07**, le **03/10/2011** à **21:52**

ça sera fait par le maçon qui construit déjà la maisonrrnrnje veux faire les ouvertures avant le passage du façadier